

Extrait des délibérations
de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du Conseil Académique
de l'Université Grenoble Alpes
Séance plénière du jeudi 9 juillet 2020

D05_090720

L'an deux mil vingt, le neuf juillet à seize heures, la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du Conseil Académique de l'Université Grenoble Alpes était rassemblée en séance plénière, au moyen d'une visioconférence, sous la présidence de Caroline BERTONECHE, Présidente du Conseil Académique.

Point à l'ordre du jour : Approbation de la mise en place des 3 années du Diplôme d'État d'Éducateur Spécialisé en formation continue, à compter de 2020/2021

Présidente de séance : Caroline BERTONECHE

Membres présents : Florence CHARBONNIER, Virgile CHASSAGNON, Nicolas DOUAY, Pascale HOFFMANN, Véronique MOLINARI, Zineb SIMEU-ABAZI, Jean BRETON, Bernard BRUNET, Fabienne HANS, Sylvie MARTIN-MERCIER, Laurence VIANES, Virginie ZAMPA, Jacky CUVEX-COMBAZ, Karine HERTZLER, Souad HOUAMA, Cédric LAURENT, Marie-Carmen MOLINA, Richard MONVOISIN, Gregor DAVID, Yasmine TOUHAMI, Alexis FAYOLLE, Emmy MARC, Loona MOURENAS, Olivier OCCELLO, Elise PAUCOD, Raphaël PUYGRENIER, Marie FERNANDEZ.

Membres représentés : Sophie LAMBERT-LACROIX (procuration à Jacky CUVEX-COMBAZ), Nicolas TERZI (procuration à Véronique MOLINARI), Jennifer BUYCK (procuration à Virginie ZAMPA), Fanny COULOMB (procuration à Jean BRETON), Catherine BOLZE (procuration à Laurence VIANES), Hugo PREVOST (procuration à Emmy MARC), Gwenaël DELAVAL (procuration à Souad HOUAMA).

Membres absents ou excusés : tous les autres membres.

Rapporteur : Caroline BERTONECHE, Présidente du Conseil Académique.

La mise en place des 3 années du Diplôme d'État d'Éducateur Spécialisé en formation continue à compter de 2020/2021 est soumise au vote.

Le résultat est le suivant :

Membres en exercice (dont président de séance)	47
Membres présents (dont président de séance)	28
Membres représentés	7
Nombre de votants	35
Voix favorables	35
Voix défavorables	0
Abstentions ou refus de prendre part au vote	0

Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire approuve à l'unanimité de ses membres présents et représentés, la mise en place des 3 années du Diplôme d'État d'Éducateur Spécialisé en formation continue à compter de 2020/2021.

Fait à St Martin d'Hères, le 10 juillet 2020

Le Directeur général des services

Pour le Président et par délégation
Le Directeur général des services
Joris BENELLE
Joris BENELLE

Publié le : 15/09/2020

Transmis au Rectorat le : 15/09/2020

**ANNEXES DE L'EXTRAIT DES
DÉLIBÉRATIONS
N°D05_090720**

CREATION

MODIFICATION

DEMANDE SPECIFIQUE POUR LE PUBLIC FC ET APPRENTISSAGE

Année universitaire concernée: 2020/2021

Date de la demande : 05/05/2020 -

Composante : IUT2

Département (le cas échéant) : DEPARTEMENT CARRIERES SOCIALES
cheffe de département Sophie Louargant

Responsable pédagogique : Aurélie Eymard

Référent administratif et fonction : Marak Marco Joannin, gestionnaire de scolarité

Domaine de la formation (ALL – DEG – SHS – STS) : SHS

Type de Diplôme : Diplôme d'Etat

Intitulé du Diplôme : Educateur spécialisé

Date de validation en Conseil de composante : 04/05/2020

(Préalable obligatoire si passage en CFVU)

Éléments de contexte de la demande :

Objectifs de la formation (pour une création)

Ou s'il s'agit d'une demande de modification, en indiquer les raisons.

Dans le cas de modification(s), toutes les parties suivantes ne devront être remplies que si elles sont impactées par le changement.

Le diplôme d'Éducateur spécialisé (DEES) forme des professionnels capables de développer chez une personne handicapée ou inadaptée, sa capacité à se prendre en charge. En institution ou en milieu ouvert, l'éducateur(rice) spécialisé(e) accomplit un travail d'accompagnement autour d'activités ancrées dans le quotidien. Il favorise ainsi l'intégration sociale des personnes en leur donnant des points de repère (vie en collectivité, règles d'hygiène et d'alimentation) et en leur apprenant à s'ouvrir aux autres. Il est responsable de l'élaboration, de la mise en œuvre et du suivi de projets mobilisant une grande variété de professionnels (médecins, psychologues, enseignants, assistants de service social). Le Diplôme d'Etat est désormais reconnu de niveau 6 (bac+3), confère le grade de licence et s'obtient par validation de 180 ECTS. Le DEES est obligatoire pour exercer la profession d'éducateur spécialisé. Diplôme RNCP -1969

- Double accréditation : ministère des Solidarités et de la Santé et Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation
- Les épreuves du DEES ont lieu à l' IUT2, seul l'épreuve du mémoire est organisée par le rectorat
- Cf- dossier d'agrément et d'accréditation
- Formation continue

Universitarisation des formations en travail social (Diplômes d'État en travail social passage du grade Bac +2 au grade Bac + 3).

Passage en offre accréditée

- L'instruction N° DGCS/SD4A/2018/50 du 23 février 2018 relative à la réingénierie des diplômes de niveau III du travail social et à l'accréditation des établissements.
- L'Arrêté du 22 août 2018 relatif au diplôme d'État en travail social à grade Bac +3.
<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000037324590>
- L'Arrêté du 10 janvier 2019 relatif au cadre national sur les attendus des formations conduisant au diplôme d'État d'assistant de service social (DEASS), au diplôme d'État d'éducateur de jeunes enfants (DEEJE), au diplôme d'État d'éducateur spécialisé (DEES) et au diplôme d'État d'éducateur technique spécialisé (DEETS).
<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000037996383&categorieLien=id>
- L'instruction interministérielle n° DGCS/SD4A/DGESIP/2019/223 du 17 octobre 2019 relative aux diplômes de niveau 6 du travail social d'assistant de service social, éducateur spécialisé, éducateur technique spécialisé, éducateur de jeunes enfants, conseiller en économie sociale et familiale.

: https://solidarites-sante.gouv.fr/fichiers/bo/2019/1911/ste_20190011_0000_p000.pdf

**Publics concernés (FI, FC)
Et effectif attendu par public**

FC et apprentissage : 15 places

- **DEES : 1 450 heures d'enseignements théoriques & 2 100 heures (60 semaines de stage) de formation pratique**
- **Une organisation en 4 UE sur 6 semestres en correspondance avec les Domaines de formation et compétences de la certification RNCP. 180 ECTS- Grade Bac +3.**
- **2 parcours :**
- **Parcours 1 : Apprentissage – post bac.**
 - Période de la formation : 6 semestres sur 3 ans
 - Durée de la formation : 3 ans
 - RNCP Démarche France Compétences
 - Formation : effectif 15
- **Parcours 2 : Allégement – sur 2 ans FC , contrat de professionnalisation, alternance.**
 - Période de la formation : 4 semestres sur 2 ans
 - Durée de la formation : 2 ans
 - RNCP Démarche France Compétences
 - Formation : effectif 15

Modalités (présentiel, EAD...)

- Présentiel EAD
 Autres précisez

Présentation de l'équipe pédagogique

Potentiel EC et enseignants participant à la formation

20 Enseignant.e.s (Enseignant-Chercheurs - 11 Mcf. (2 géographes, 1 science politique, 2 sociologues-anthropologues, 3 psychologues, 2 science de l'éducation, dont 1 Mcf -HDR (Droit), 1 Professeur des universités (sociologie), 4 Past, 1 PRCE, 1 Prag en expression et lettre moderne, 1CDD LRU) dont 1 chef département, 1 directrice des Études et 11 responsables de filières).
Ensemble de l'équipe enseignante du département cf-dossier d'accréditation et d'agrément.

Apport des représentants du monde socioprofessionnel participant à la formation

- 60 vacataires enseignants du milieu professionnel (Conseil Départemental, IME, ITEP, CCAS. Les professionnels interviennent dans la formation tant dans des cours de certifications, des cours par filière, des suivis de stage, des ateliers d'analyse de la pratique professionnelle sont issus des principales structures du sociales du milieu socioéducatif (AFIPH Isère). Leur implication est déterminante pour transmettre les connaissances, les compétences et les postures liées à leurs métiers mais également les structures citées ci-dessus sont les principales pourvoyeuses d'emploi sur le territoire isérois.
- Conseil de perfectionnement du département CS, journée partenaires, responsables de stages + participation au Conseil de perfectionnement de l'UGA sur les métiers dU social.

Organisation pédagogique

Composition des enseignements

Compléter et joindre l'annexe : FVU_F_enseig_creat_parcours_201903V1 ou fournir le tableau des MCC
CF RDE- MCC

Volume horaire de la formation et niveau d'accès à la formation :

La formation est composée de 1450 h d'enseignement théorique
2100 h de formation pratique 60 semaines (stages). stages sur lieu d'emplois ou d'alternance.

Cf - document allègement parcours DEES.

- parcours 1 : 1200h 400h / an
- parcours 2 : 800h, 400h/an

➤ Niveau d'accès à la formation :

- **Année 1** : Bac - Etre titulaire d'un diplôme, certificat ou titre homologué ou inscrit RNCP (au moins au niveau IV,3) Bénéficiaire d'une validation de leurs études, de leurs expériences professionnelles ou de leurs acquis personnels, en application de l'article L. 613-5 du code de l'éducation.
- **Année 2- Parcours personnalisés de formation allègement** : L+1, DUT Carrières Sociales année 1, Diplômes d'État Moniteur Éducateur, Brevet de Technicien Supérieur (BTS) en Économie Sociale et Familiale, année

Lieu(x) de la formation

1.

- **Année 3 : - Parcours personnalisés de formation allègement** : DUT Carrières Sociales option AS-ES, au titre de la VES, VAE - titulaires d'un diplôme d'État du travail social, de même niveau (diplôme d'assistant de service social, diplôme d'État d'éducateurs de jeunes enfants, diplôme d'État d'éducateur technique spécialisé, diplôme d'État de conseiller en économie sociale et familiale), (BTS) en Économie Sociale et Familiale, DEJEPS option animation sociale, licence ou d'un Master .
- « Le chef de département établit avec chacun des candidats, sur proposition de la commission d'admission mentionnée à l'article D. 451-28-6 du CASF, un programme de formation individualisé au regard des allègements de formation ou des certifications partielles dont il bénéficie ».

IUT2 de GRENOBLE, Département Carrières Sociales – 2 Place Doyen Gosse
38031 GRENOBLE CEDEX

Partenariat / Internationalisation de la formation

Co-accréditation ou partenariat avec d'autres établissements, lesquels

- Double accréditation : ministère des Solidarités et de la Santé et Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation
-

Internationalisation de la formation. Partenariat, précisez sous quelle forme et avec quel établissement

La DGD RTI devra-t-elle être associée

Oui

Non

Coût supplémentaire induit par la création/ modification de la formation :

Non

Oui

Expliquer le coût supplémentaire induit : (joindre éléments annexes si nécessaire)

Tarif Formation continue :

Ingénieur conseil DFCA (Pack 2) ou le Référent FC en composante (Pack 1) /

NOM : MARZOCCA

PRENOM : NADINE

L'avez-vous sollicité pour l'élaboration du tarif défini : Oui Non

Formation Continue et Apprentissage

▪ Coût de la formation

- Tarif horaire : 10, 50 euros / h
- Coût annuel : base sur 400 h – 4200 euros
- Pas d'exonération

CF ANNEXE FINANCIERE

Règlement des études des diplômes d'université

Campagne 2020-2021

Année universitaire : 2020-2021

Composante : Institut universitaire de technologie 2 (IUT 2)

Fiche validée : Oui

Statut de la formation : Modification

Formation

Intitulé de la formation : DEES : Diplôme d'État d'éducateur spécialisé

Type de formation : Diplôme d'État

Date du Conseil d'UFR : 05 mai 2020

Date de passage en CFVU : 9 juillet 2020

Etablissement partenaire :

Responsable pédagogique : Aurélie Eymard

Régime : Formation continue; Contrat professionnel et contrat d'apprentissage

Modalités : Présentiel

Effectifs réels de l'année en cours et prévisionnels pour l'année à venir

	Effectifs réels de l'année en cours	Effectifs prévisionnels pour l'année à venir
Formation continue/apprentissage/contrat de professionnalisation	13	15 en conformité avec l'agrément DRJSCS

Préciser le niveau de la formation :

Grade Bac + 3

Niveau 6

Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP)

Dépôt RNCP : oui

Date dépôt RNCP : (Nomenclature de 1969)

Code NSF: 332 Travail social

I. Dispositions générales

Article 1 : Définition et objectifs de la formation

L'organisation, la planification et le programme de la formation respectent les dispositions instituées par les textes suivants :

La formation prépare au Diplôme d'Etat d'Educateur Spécialisé (DEES).

- Le décret n°2018-733 et n°2018-734 du 22 août 2018 relatif aux formations et diplômes du travail social ;
- L'arrêté du 22 août 2018 relatif au socle commun de compétences et de connaissances des formations du travail social de niveau II ;
- L'arrêté du 10 janvier 2019 relatif au cadre national sur les attendus des formations conduisant aux 5 diplômes du travail social ;
- L'arrêté du 22 août 2018 relatif au diplôme d'État d'éducateur spécialisé ;

L'instruction interministérielle n°DGCS/SD4A/2019/223 du 17 octobre 2019 relative aux diplômes de niveau 6 du travail d'assistant de service social, éducateur spécialisé, éducateur technique spécialisé, éducateur de jeunes enfants, conseiller en économie sociale et familiale.

- L'arrêté du 10 mars 2020 définissant les blocs de compétences de certains diplômes du travail social et portant modification des arrêtés du 22 août 2018 relatifs au diplôme d'État d'assistant de service social, au diplôme d'État d'éducateur spécialisé, au diplôme d'État d'éducateur de jeunes enfants et au diplôme d'État d'éducateur technique spécialisé.

La formation au DEES, par la voie de l'alternance, s'adresse aux salarié-e-s et aux apprenti-e-s en activité dans le domaine du travail social ou médico-social.

Les objectifs de la formation (à partir du référentiel professionnel et de formation et des blocs de compétences) sont de développer :

- la construction et l'affirmation d'une identité et d'une posture professionnelle réflexive
- les compétences pour instaurer une relation éducative dans le respect de la personne accompagnée
- la compréhension du travail social et médico-social grâce à la connaissance des politiques sociales et à la compréhension des dynamiques interinstitutionnelles

Article 2 : Conditions d'accès

2.1 Recevabilité des candidatures

Les candidats doivent remplir au moins une des conditions suivantes :

- Être titulaire du Bac
- Être titulaire d'un diplôme ou titre homologué ou inscrit au répertoire national des certifications professionnelles
- Bénéficier d'une validation de leurs études, de leurs expériences ou de leurs personnels, en application de l'article L. 613-5 du code de l'éducation

Les dossiers doivent être complets (sur e-candidat) :

- La photocopie de la pièce d'identité
- Une lettre de motivation
- Un curriculum vitae présentant son parcours de formation, ses expériences professionnelles ou bénévoles et ses activités
- Les photocopies des diplômes détenus et des formations suivies

- L'indication du statut d'entrée en formation

2.2 Conditions d'admission

L'épreuve d'admission comprend un entretien, avec un professionnel du travail social ou médico-social et un enseignant du département carrières sociales. Cet entretien est destiné à apprécier l'aptitude et la motivation du candidat à l'exercice de la profession, compte tenu des publics accompagnés et du contexte de l'intervention ; ainsi que son adhésion au projet pédagogique de l'établissement.

Durée de l'épreuve : 20 min

Notation sur 20

II. Organisation des enseignements et des modalités d'examen

Article 3 : Organisation des enseignements

Période de la formation : De septembre à juin. La formation est organisée en 6 semestres.

Durée de la formation : La formation est dispensée sur 2 ou 3 années¹ et est répartie sur le mode de l'alternance intégrative soit une présence à l'IUT2 les lundis et les mardis.

Les étudiants allégés d'un tiers de la formation ont donc la possibilité d'entrer directement en deuxième année de formation.

A l'entrée en formation, les candidats font l'objet d'un positionnement des acquis de leur formation et de leur expérience professionnelle. A l'issue de ce positionnement, ils peuvent bénéficier d'un allègement de la formation dans la limite d'un tiers de la durée de la formation.

Le chef de département établit avec chacun des candidats, sur proposition de la commission d'admission mentionnée à l'article D. 451-28-6 du CASF, un programme de formation individualisé au regard des allègements de formation ou des certifications partielles dont il bénéficie.

L'allègement portera sur les enseignements théoriques dispensés à l'IUT2 et pour les candidats préparant le DEES par la voie de l'apprentissage ou par la voie de la formation professionnelle continue.

Possibilités d'allègements :

- Pour les candidats titulaires d'un diplôme d'État du travail social, de même niveau (*diplôme d'assistant de service social, diplôme d'État d'éducateurs de jeunes enfants, diplôme d'État d'éducateur technique spécialisé, diplôme d'État de conseiller en économie sociale et familiale*).
- Pour les candidats titulaires d'un Brevet de Technicien Supérieur (BTS) en Économie Sociale et Familiale, d'un DUT Carrières Sociales ou d'un DEJEPS option animation sociale.
- Pour les candidats titulaires du diplôme d'état de moniteur-éducateur
- Pour les candidats titulaires d'une licence ou d'un Master

Formation semestrialisée : Oui

Volume horaire de la formation : Elle comporte 1450 heures d'enseignement théorique à l'IUT2 et 2100 heures de formation pratique (60 semaines) réalisées dans l'établissement employeur.

1ère année : 483h d'enseignement théorique

2 année: 484h d'enseignement théorique

3 année : 484h d'enseignement théorique

Nombre d'ECTS : 180 ECTS

Chaque unité d'enseignement est affectée d'une valeur en crédits européens sur la base de 30 ECTS pour l'ensemble des unités d'enseignement d'un semestre.

Article 4 : Composition des enseignements et modalités d'évaluation

(Se reporter au **Tableau de Modalités de Contrôle des Connaissances de la formation**)

Voir le tableau MCC : en pièce-jointe

Remarques et précisions éventuelles relatives aux MCC :

¹ En fonction des acquis de formation et d'expérience professionnelle, l'étudiant peut bénéficier d'un allègement de la formation.

Si la formation comporte des enseignements mutualisés avec d'autres formations accréditées ou non accréditées, merci de préciser, les enseignements concernés :

La formation s'organise autour de quatre Unités d'Enseignement en correspondance avec les quatre domaines de formation :

UE 1 : Individu et société

Domaine de formation 1 : La relation éducative spécialisée

UE 2 : Fondements méthodologiques

Domaine de Formation 2 : Conception et conduire de projet

UE 3 : Découverte professionnelle

Domaine de formation 3 : Travail en équipe pluriprofessionnelle et communication professionnelle

UE 4 : Environnement institutionnel

Domaine de formation 4 : Dynamique interinstitutionnelles, partenariats et réseaux

Les moyens pédagogiques déployés pour préparer les étudiants aux épreuves de certifications et au DEES sont nombreux afin d'apporter une pédagogie différenciée et de favoriser l'appropriation des apports théoriques et, de développer les compétences nécessaires au métier d'éducateur spécialisé.

Les domaines de formation sont articulés entre eux pour permettre aux étudiants de donner du sens aux apports conceptuels et de développer une pratique professionnelle innovante au regard des politiques sociales actuelles.

Formation initiale DEES, -formation continue DETS autour des blocs de compétences suivants :

Bloc de compétences 1 : Construction de la relation éducative

Bloc de compétences 5 : Expression et communication écrite et orale

Bloc de compétences 6 : Communication professionnelle en travail social

Bloc de compétences 7 : Connaissances et analyse des contextes institutionnels

Bloc de compétences 8 : Mobilisation des acteurs et des partenaires

Le stage

Stage/immersion pratique en milieu professionnel : Non

Durée du stage :

Période du stage :

Modalité de stage :

Tout stage fait l'objet d'une convention. En fonction de la durée, du lieu de stage et de la nature de l'établissement, il donne éventuellement lieu à gratification par application des dispositions légales et réglementaires en cours.

Le(s) mémoire, rapport, projet tuteuré

Mémoire : Le mémoire de pratiques professionnelles est la seule épreuve organisée par les services de l'état.

Rapport de stage : Un rapport de stage est réalisé au semestre 2 de la formation.

Projets tuteurés : Non concerné

Modalités d'examen

Assiduité aux enseignements :

La présentation à la certification est surbonnée à l'assiduité du candidat au cours de la formation, attestée par le directeur du département.

Chaque étudiant signe une fiche de présence dans le cadre des cours dispensés à l'IUT2.

Absences aux examens :

Les sessions de remplacement concernent les absences aux épreuves pour cas de force majeure.

Les sessions de rattrapage relèvent de l'organisation pédagogique de l'IUT2 et permettent aux étudiants de repasser une épreuve de certification à laquelle ils n'auraient pas obtenu une note égale ou supérieure à la moyenne. La proposition de note formulée à l'issue d'une épreuve de rattrapage, même inférieure, se substitue à la première proposition de note.

L'inscription à une session de rattrapage relève du libre choix de l'étudiant.

III. Résultats

Article 5 : Jury

La validation des unités d'enseignement et des crédits européens est prononcée pour chaque semestre (en février et en juillet) par la commission pédagogique sur la base du contrôle continu.

La commission pédagogique est composée, conformément à l'art. D.451-28-5 du CASF, de 8 membres désignés par le directeur de l'IUT :

- Le directeur de l'IUT ou son représentant ;
- Un enseignant-chercheur qui en assure la présidence ;
- Le préfet de région ou son représentant ;
- Le recteur d'académie ou son représentant ;
- Deux enseignants ou formateurs intervenant dans la formation ;
- Un étudiant suivant la formation ;
- Deux représentants du monde professionnel.

Article 6 : Conditions de validation de la formation

L'organisation des épreuves de certification (sujets, calendrier, grille d'évaluation) doivent permettre de privilégier la progression pédagogique dans l'acquisition des compétences et des connaissances. Le contrôle continu en cours de formation constitue un outil de suivi individuel des étudiants. Il est organisé en cohérence avec les enseignements.

Le référentiel de certification est composé de 4 domaines de certification. Chacun des domaines est certifié, en totalité ou en partie, en cours de formation. Chaque domaine de certification est validé séparément.

Le candidat doit obtenir une note moyenne d'au moins 10 sur 20 à chaque domaine.

Ces épreuves de certification comprennent :

Domaine de certification 1 : La relation éducative spécialisée (semestre 6)

1^{ère} épreuve : présentation du parcours de formation

Validation du bloc de compétences n°1 : Construction de la relation éducative

2^{ème} épreuve : Mémoire de pratique professionnelle (seule épreuve organisée par le rectorat)

Validation du bloc de compétences n° 2 :Analyse de la construction d'un accompagnement éducatif

Domaine de certification 2 : Conception et conduite de projets éducatifs spécialisés (semestre 5)

1^{ère} épreuve : Etude de situation individuelle ou collective

Validation du bloc de compétences n°3 : Implication de la personne ou du groupe dans son projet

2^{ème} épreuve : Projet éducatif spécialisé

Validation du bloc de compétence n°4 : Conception et conduite de projet

Domaine de certification 3 : Travail en équipe pluriprofessionnelle et communication professionnelle

1^{ère} épreuve : Écrits professionnels (semestre 5)

Validation du bloc de compétences n°5 : Expression et communication écrite et orale

2^{ème} épreuve : Dossier sur le travail d'équipe et les dynamiques institutionnelles (semestre 6)

Validation du bloc de compétences n°6 : Communication professionnelle en travail social

Domaine de certification 4 : Dynamiques interinstitutionnelles, partenariats et réseaux

1^{ère} épreuve : Analyse à partir d'une problématique territoriale ou partenariale (semestre 5)

Validation du bloc de compétences n°7 : Connaissances et analyse des contextes institutionnels

2^{ème} épreuve : Contrôle de connaissances sur les politiques sociales (semestre 6)

Validations du bloc de compétences n°8 : Mobilisation des acteurs et des partenaires

A l'issue de la formation, l'IUT présente les candidats au diplôme d'état d'éducateur spécialisé et adresse au recteur d'académie, un dossier comprenant, pour chaque candidat, le livret de formation accompagné des pièces relatives aux épreuves organisées en cours de formation et des écrits relatifs aux pratiques ainsi que le mémoire de pratiques professionnelles en deux exemplaires. La présentation à la certification est surbonnée à l'assiduité du candidat au cours de la formation, attestée par le directeur du département.

Le jury établit la liste des candidats ayant validé les 4 domaines de certifications du diplôme. Les lauréats obtiennent le DEES.

Dans le cas où le candidat n'a pas validé les 4 domaines de certification, le jury prend une décision de validation partielle du diplôme mentionnant les domaines certifiés.

Article 7 : Redoublement

En cas d'échec au DEES, l'étudiant se verra proposer, par l'équipe pédagogique un parcours personnalisé de formation en début d'année universitaire.

IV. Frais de scolarité

Article 8 : Frais de scolarité

Tarifs Formation initiale : non concerné

Tarifs Formation continue : 10, 50 euros/ h

Tarifs en Contrat d'apprentissage : 10, 50 euros/h

Tarifs en Contrat de professionnalisation : 10, 50 euros /h

Tarifs en Formation permanente : non concerné

Exonération : non

V. Dispositions diverses

Article 9 : Dispositions spécifiques à la formation

<input type="checkbox"/> DU <input type="checkbox"/> DIU <input type="checkbox"/> Préparation concours <input type="checkbox"/> Diplôme d'Etat (DE) <input type="checkbox"/> Autre Intitulé de la formation : Educateur Spécialisé formation continue (en 2 ans) Responsable de la formation : Aurélie Eymard		Code Diplôme : Code VDI : Code Etape : Code VET :				Date approbation conseil de composante : Date approbation CPVU : Régime Formation : Modalité Formation :												
Intitulé de l'UE (le cas échéant, les intitulés des EC et des matières sous les UE)	Cours mutualisé	Code Apogée	Nature de l'UE	ECTS *	Coefficient (1) + (2)	CONTRÔLE DES CONNAISSANCES								NOMBRE D'HEURES				
						1ère session				Session de rattrapage				CM	TD	CM/TD	TP	
						Contrôle Continu (CC)	Coef. (1) ou %	Examen Terminal (ET)	Si écrit, durée	Coef. (2) ou %	Contrôle Continu: report	Coef. (1) ou %	Examen terminal					Si écrit, durée
SEMESTRE 3																		
UE 1: Organisation politiques sectorielles	DEETS		O	6	1													
Missions et fonctionnement des institutions																		3
Droit et politiques sociales																		10
Établissements et services médico-sociaux																		2
Partenariats et réseaux						écrit				écrit								15
UE 2 : Sociétés, populations et publics			O	10	1													
La personne	DEETS																	25
Groupe et société	DEETS																	25
Relation éducative																		25
Problématiques spécifiques des publics	DEETS					écrit				écrit								25
UE 3 : Méthodologie de conception de projets			O	10	1													
Méthodologie de projet	DEETS																	30
Méthodologie de l'intervention professionnelle																		36
Initiation à la recherche en sciences sociales	DEETS					écrit				écrit								20
UE 4 : Communication et partage d'informations	DEETS		O	4	1													
Communication et travail social																		10
Langue vivante étrangère																		10
Dynamique du travail en équipe																		10
Espaces et outils de communication																		10
Total ECTS / Semestre					30	oral				oral	Total Nbre d'heures				256,00			
Commentaires : * les ECTS ne présentent pas les garanties de reconnaissance qui s'attachent aux crédits acquis dans le cadre d'un diplôme national																		

<input type="checkbox"/> DU <input type="checkbox"/> DIU <input type="checkbox"/> Préparation concours <input type="checkbox"/> Préparation au Diplôme d'Etat (DE) <input type="checkbox"/> Autre Intitulé de la formation : Educateur spécialisé FC (en 2 ans) Responsable de la formation : Aurélie Eymard						Code Diplôme : Code VDI : Code Etape : Code VET :				Date approbation conseil de composante : Date approbation CPVU : Régime Formation : Modalité Formation :								
Intitulé de l'UE (le cas échéant, les intitulés des EC et des matières sous les UE)	Cours mutualisé	Code Apogée	Nature de l'UE	ECTS *	Coefficient (1) + (2)	CONTRÔLE DES CONNAISSANCES								NOMBRE D'HEURES				
						1ère session				Session de rattrapage				CM	TD	CM/TD	TP	
						Contrôle Continu (CC)	Coef. (1) ou %	Examen Terminal (ET)	Si écrit, durée	Coef. (2) ou %	Contrôle Continu: report	Coef. (1) ou %	Examen terminal					Si écrit, durée
SEMESTRE 4																		
UE 1: Acteurs, dynamiques et territoires	DEETS		O	5	1	1					1							
Missions et fonctionnement des institutions																		5
Droit et politiques sociales										écrit								10
Établissements et services médico-sociaux																		5
Partenariats et réseaux																		10
UE 2 : Publics et pratiques professionnelles			O	10	1	1					1							
La personne	DEETS																	15
Groupe et société	DEETS									écrit et oral								15
Relation éducative											écrit et oral							15
Problématiques spécifiques des publics	DEETS																	43
UE 3 : Techniques et conception de projet			O	10	1	1					1							
Méthodologie de projet	DEETS										écrit et oral							50
Méthodologie de l'intervention professionnelle																		24
Initiation à la recherche en sciences sociales	DEETS																	10
UE 4 : Langage et communication professionnelle	DEETS		O	5	1	1					1							
La formation des écrits dans le travail médico-social																		10
Langue vivante étrangère										écrit								10
Dynamique du travail en équipe											écrit							10
Espaces et outils de communication																		10
Total ECTS / Semestre					30	Total Nbre d'heures								242,00				
Commentaires : * les ECTS ne présentent pas les garanties de reconnaissance qui s'attachent aux crédits acquis dans le cadre d'un diplôme national																		

<input type="checkbox"/> DU <input type="checkbox"/> DIU <input type="checkbox"/> Préparation concours <input type="checkbox"/> Préparation au Diplôme d'Etat (DE) <input type="checkbox"/> Autre Intitulé de la formation : Educateur Spécialisé FC (en 2 ans) Responsable de la formation : Aurélie Eymard					Code Diplôme : Code VDI : Code Etape : Code VET :					Date approbation conseil de composante : Date approbation CPVU : Régime Formation : Modalité Formation :									
Intitulé de l'UE (le cas échéant, les intitulés des EC et des matières sous les UE)	Cours mutualisé	Code Apogée	Nature de l'UE	ECTS *	Coefficient (1) + (2)	CONTRÔLE DES CONNAISSANCES								NOMBRE D'HEURES					
						1ère session				Session de rattrapage				CM	TD	CM/TD	TP		
						Contrôle Continu (CC)	Coef. (1) ou %	Examen Terminal (ET)	Si écrit, durée	Coef. (2) ou %	Contrôle Continu: report	Coef. (1) ou %	Examen terminal					Si écrit, durée	Coef. (2) ou %
SEMESTRE 5																			
UE 1 : Analyse des enjeux Interinstitutionnels	DEETS		O	8	1														
Cultures institutionnelles et culturelles professionnelles						écrit				écrit									15
Droit et politiques sociales																			25
UE 2 : Posture éducative et réflexivités			O	10	1														
Personne, groupe et société	DEETS																		30
Identité professionnelle et posture éthique						écrit et oral				écrit et oral									22
Problématiques spécifiques des publics	DEETS																		30
Initiation à la recherche en sciences sociales	DEETS																		18
UE 3 : Conception et évaluation d'un projet d'accompagnement			O	8	1														
Méthodes et techniques d'évaluation et de suivi du parcours socio-professionnel	DEETS																		50
Outils de médiation dans le projet						écrit				écrit									36
UE 4 : Communication et coordination professionnelle	DEETS		O	4	1														
Statut, fonction et rôles																			10
Langue vivante étrangère																			20
Dynamique du travail en équipe						écrit				écrit									10
				Total ECTS / Semestre	30									Total Nbre d'heures	266,00				

Commentaires :
 * Les ECTS ne présentent pas les garanties de reconnaissance qui s'attachent aux crédits acquis dans le cadre d'un diplôme national

<input type="checkbox"/> DU <input type="checkbox"/> DIU <input type="checkbox"/> Préparation concours <input type="checkbox"/> Préparation au Diplôme d'Etat (DE) <input type="checkbox"/> Autre Intitulé de la formation : Educateur Spécialisé FC (en 2 ans) Responsable de la formation :		Code Diplôme : Code VDI : Code Etape : Code VET :		Date approbation conseil de composante : Date approbation CPVU : Régime Formation : Modalité Formation :															
Intitulé de l'UE (le cas échéant, les intitulés des EC et des matières sous les UE)	Cours mutualisé	Code Apogée	Nature de l'UE	ECTS *	Coefficient (1) + (2)	CONTRÔLE DES CONNAISSANCES								NOMBRE D'HEURES					
						1ère session				Session de rattrapage				CM	TD	CM/TD	TP		
						Contrôle Continu (CC)	Coef. (1) ou %	Examen Terminal (ET)	Si écrit, durée	Coef. (2) ou %	Contrôle Continu: report	Coef. (1) ou %	Examen terminal					Si écrit, durée	Coef. (2) ou %
SEMESTRE 6																			
UE 1 : Dynamiques interinstitutionnelles, partenariats et réseaux	DEETS			2	1	1					1								
Cultures institutionnelles et culturelles professionnelles																			8
Droit et politiques sociales						écrit			4h		écrit								12
UE 2 : La relation éducative spécialisée				10	1	1					1								
Personne, groupe et société	DEETS																		15
Pratique professionnelle et réflexivité						écrit et oral					écrit et oral								40
Problématiques spécifiques des publics	DEETS																		20
Initiation à la recherche en sciences sociales	DEETS																		12
UE 3 : Conception et conduite de projet éducatif spécialisé				12	1	1					1								
Participation des personnes dans le projet	DEETS																		34
Accompagnement à la formation professionnelle						écrit			4h		écrit								50
UE 4 : Travail en équipe pluriprofessionnelle et communication professionnelle	DEETS			6	1	1					1								
Le travail en équipe et ses enjeux											écrit et oral								15
Langue vivante étrangère						écrit et oral													15
				Total ECTS / Semestre	30									Total Nbre d'heures	221,00				

Commentaires :
 * Les ECTS ne présentent pas les garanties de reconnaissance qui s'attachent aux crédits acquis dans le cadre d'un diplôme national

DU DIU Préparation concours Diplôme d'Etat (DE) Autre
 Intitulé de la formation : éducateur spécialisé en formation continue (en 3 ans)
 Responsable de la formation : Aurélie Eymard

Code Diplôme :

Code VDI :

Code Etape :

Code VET :

Date approbation conseil de composante :

Date approbation CFVU :

Formation Continue

Modalité Formation

Intitulé de l'UE (le cas échéant, les intitulés des EC et des matières sous les UE)	Cours mutualisé	Code Apogée	Nature de l'UE	ECTS *	Coefficient (1) + (2)	CONTRÔLE DES CONNAISSANCES										NOMBRE D'HEURES				
						1ère session					Session de rattrapage					CM	TD	CM/TD	TP	
						Contrôle Continu (CC)	Coef. (1) ou %	Examen Terminal (ET)	Si écrit, durée	Coef. (2) ou %	Contrôle Continu: report	Coef. (1) ou %	Examen terminal	Si écrit, durée	Coef. (2) ou %					
SEMESTRE 1																				
UE 1 : Environnement institutionnel	DEETS		O	7	1							1								
Missions et fonctionnement des institutions																			20	
Introduction au droit																			30	
Établissements et services médico-sociaux						écrit					écrit								20	
UE 2 : Individus et sociétés			O	10	1							1								
Histoire du travail social	DEETS																		20	
La personne	DEETS					écrit					écrit								10	
Groupe et société	DEETS																		10	
Accompagnement éducatif																			10	
Problématiques spécifiques des publics	DEETS					Oral					Oral								12	
UE 3 : Fondements méthodologiques			O	3	1							1								
Méthodologie de projet	DEETS																		15	
Méthodologie de l'intervention professionnelle						écrit					écrit								15	
UE 4 : Communication	DEETS		O	10	1							1								
Communication et travail social																			50	
Langue vivante étrangère						oral					oral								20	
				Total ECTS / Semestre	30											Total Nbre d'heures				232,00

Commentaires :

* les ECTS ne présentent pas les garanties de reconnaissance qui s'attachent aux crédits acquis dans le cadre d'un diplôme national

DU DIU Préparation concours Diplôme d'Etat (DE) Autre

Intitulé de la formation : Educateur Spécialisé FC (en 3 ans)

Responsable de la formation : Aurélie Eymard

Code Diplôme :

Code VDI :

Code Etape :

Code VET :

Date approbation conseil de composante :

Date approbation CFVU :

Formation Continue

Modalité Formation

Intitulé de l'UE (le cas échéant, les intitulés des EC et des matières sous les UE)	Cours mutualisé	Code Apogée	Nature de l'UE	ECTS *	Coefficient (1) + (2)	CONTRÔLE DES CONNAISSANCES										NOMBRE D'HEURES			
						1ère session					Session de rattrapage					CM	TD	CM/TD	TP
						Contrôle Continu (CC)	Coef. (1) ou %	Examen Terminal (ET)	Si écrit, durée	Coef. (2) ou %	Contrôle Continu: report	Coef. (1) ou %	Examen terminal	Si écrit, durée	Coef. (2) ou %				
SEMESTRE 6																			
UE 1 : Dynamiques interinstitutionnels, partenariats et réseaux	DEETS			2	1		1					1							
Cultures institutionnelles et culturelles professionnelles																		8	
Droit et politiques sociales						écrit		4h			écrit							12	
UE 2 : La relation éducative spécialisée				10	1		1					1							
Personne, groupe et société	DEETS																	15	
Pratique professionnelle et réflexivité						écrit et oral					écrit et oral							40	
Problématiques spécifiques des publics	DEETS																	20	
Initiation à la recherche en sciences sociales	DEETS																	12	
UE 3 : Conception et conduite de projet éducatif spécialisé				12	1		1					1							
Participation des personnes dans le projet	DEETS																	34	
Accompagnement à la formation professionnelle						écrit		4h			écrit							50	
UE 4 : Travail en équipe pluriprofessionnelle et communication professionnelle	DEETS			6	1		1					1							
Le travail en équipe et ses enjeux											écrit et oral							15	
Langue vivante étrangère						écrit et oral												15	
				Total ECTS / Semestre	30											Total Nbre d'heures	221,00		

Commentaires :

* les ECTS ne présentent pas les garanties de reconnaissance qui s'attachent aux crédits acquis dans le cadre d'un diplôme national